# ÉLECTRICES, ÉLECTEURS,

Au lendemain du 18 Novembre, la situation est claire,

**Alexandre THOMAS, candidat du parti S.F.I.O.**
**et Pierre SÉRANDOUR, candidat du P.S.U.,**

**respectant la discipline républicaine, se désistent pour François LEIZOUR, candidat du P.C.F.** arrivé au premier tour en tête des Candidats Républicains.

En face de lui, LE GUEN est le candidat de la réaction et du pouvoir personnel, dont il a reçu l'investiture.

Pendant 4 ans, il a soutenu sans défaillance la politique gouvernementale des monopoles, des banques, des gros industriels et des gros agrariens.

**LE GUEN est donc responsable des difficultés grandissantes des travailleurs ;** des bas salaires des ouvriers, des employés, des petits fonctionnaires, de la misère des retraités et des vieux travailleurs, de la ruine des petites exploitations familiales agricoles, des petits commerçants et artisans.

Il est donc aussi responsable d'une politique qui maintient et accentue le sous-développement de nos régions bretonnes.

**Il est un adversaire résolu de l'école publique.** En Août 1962, il se glorifiait *(Interview au Télégramme)* d'être un **gaulliste inconditionnel** et condamnait les manifestations paysannes.

François LEIZOUR est maintenant le candidat de **l'union des forces républicaines** dans la circonscription de Guingamp.

**Il faut de vrais républicains à l'Assemblée Nationale.**

Voter pour ***François LEIZOUR,*** c'est voter :

***Pour le développement économique de la région.***

***Pour le progrès social.***

***Pour la Paix.***

***Pour une véritable démocratie.***

**Alexandre THOMAS candidat S. F. I. O. du Ier tour et le candidat P. S. U. du Ier tour, appellent à voter dimanche pour**

## François LEIZOUR.

*Vu le candidat :* **François LEIZOUR.**

***Les Conseillers Généraux et Maires soussignés, de la circonscription de Guingamp, appellent à voter dimanche pour François LEIZOUR, porte-drapeau des Républicains :***

CLECH, Conseiller Général, Maire de Bégard ; COANTIEC, Conseiller Général de Belle-Isle-en-Terre, Maire de Plougonver ; DAVID, Conseiller Général de Maël-Carhaix, Maire de Tréogan ; DROUMAGUET, Conseiller Général, Maire de Plouha ; LE VERGE, Conseiller Général de Callac, Maire de Maël-Pestivien ; MARTIN, Conseiller Général, Maire de Bourbriac ; KERIBIN, Maire de Maël-Carhaix ; LE GOFF, Maire de Trébrivan ; SCANVIOU, Maire de Saint-Nicodème ; BOURGÈS, Maire de Pont-Melvez : HAMON, Maire de Saint-Adrien ; JAGU, Maire de Senven-Léhart ; GUILLERMIC, Maire de Belle-Isle-en-Terre ; LE GALL, Maire de Tréglamus ; ROBIN, Maire de Pédernec, BRIZAUT, Maire de Saint-Laurent ; DUMOIGNE, Maire de Squiffiec et d'autres Maires du Canton de Bégard ; Yves HENRY, Maire de Ploëzal ; Paul HENRY, Maire de Runan ; LE BOUDER, Maire de Plouëc ; LATROCHE, Maire de Saint-Clet ; Le MEUR, Maire de Tressigneau, BOULLOUIN, Maire de Pommerit-le-Vicomte ; MOULLEC, Maire de Pléhédel ; LE ROY, Maire de Boqueho ; RAOUL, Maire de Plouisy , KEROMEST, Maire de Ploumagoar ; MAGOAROU, Maire de Coadout ; LANCIEN, Maire de Grâces.

IMP. TOULLEC - GUINGAMP